

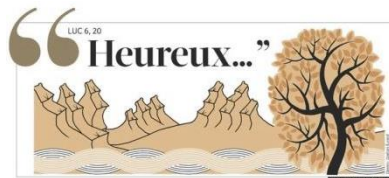
Offrons-nous dès maintenant l'église dont nous rêvons!

MOT DU PASTEUR - «AVANCE AU LARGE...»

L'invitation du Seigneur dans l'évangile de saint Luc de dimanche dernier résonne encore aujourd'hui. Que signifie pour nous avancer au large ? Prendre un risque? Risquer, c'est OSER et RÊVER ensemble comme communauté de disciples de Jésus Christ. Rappelons-nous nos rêves pour notre Église : une Église ouverte, accueillante, créative; de créer des liens fraternels et l'unité. En mettant tout en œuvre pour réaliser ces rêves, nous devenons une communauté de disciples de Jésus témoignant de notre foi, de notre amour fraternel et de notre charité. « **Avancer au large** » est aussi une invitation d'aller vers les autres; de sortir de notre zone de confort pour témoigner de notre foi et leur donner le goût de connaître Dieu. Le Christ est là, avec nous. Avons-nous confiance en Lui? Prenons-nous le temps d'écouter sa Parole? Prenons-nous le temps de réfléchir ensemble sur ce que nous vivons? Avons-nous confiance en nous-mêmes? N'avons-nous pas tout le nécessaire pour avancer au large, même si nous ne sommes pas des 'pêcheurs'? Avons-nous confiance aux autres? Osons-nous demander de l'aide? Le Seigneur nous appelle. De quelle manière répondrons-nous à son invitation? *Votre pasteur, Chester Cotton*

RÉFLEXION DES TEXTES du 6^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - Luc 6, 17.20-26

«Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous...»



Luc ne louange pas la pauvreté. Il nous met en garde contre les obstacles qui nous empêchent de suivre le Christ. Les richesses de ce monde deviennent un obstacle si nous croyons seulement dans le présent; si nous trouvons notre consolation en ce monde.

Mettons notre foi et notre espérance en Jésus Christ. C'est un rappel à nous regarder nous-mêmes, à reconnaître nos 'pauvretés'. «**Là où est notre richesse, là est notre cœur.**» Demandons au Seigneur la grâce d'être assez «**pauvre**» pour tout attendre de Lui. (CC)

OBJECTIF-VIE – VIVRE LES BÉATITUDES

- Au lieu de m'éloigner d'une personne de mon entourage que je considère « malheureuse », je m'en approche et je cherche à la reconforter.
- Je relis lentement la lecture évangélique du jour en me demandant de quelle manière chacune des affirmations de Jésus peut s'appliquer à la vie que je mène.

PRIÈRE

Seigneur Jésus, nous serions si heureuses et heureux si nous avions la beauté, l'argent, le plaisir et la gloire, si nous étions tous et toutes beaux, jeunes, minces et en forme, si nous avions du succès en tout et partout! Mais toi, tu nous dis que ce sont les pauvres, les faibles, les malchanceux, les perdants, les méprisés et les humiliés qui sont heureux. Tu proclames un bonheur présent car le royaume de Dieu, c'est ta vie au milieu de nous. Au sein de nos situations difficiles, nous pouvons nous reposer sur ta grâce. Donne-nous de reconnaître nos pauvretés. Toi qui ne possèdes que l'amour, rends notre cœur confiant et désencombré. Que ta parole nous travaille, nous transforme et nous sauve. Que ton Esprit, regard du Père, nous donne de voir celles et ceux qui pleurent, qui ont faim, qui sont exclus et voués au mépris afin de les accueillir, les aimer, les reconforter et les aider. *Lise Hudon-Bonin*

JUSQU'OUÛ ME SUIVRAS-TU?...



Les rencontres de **PARTAGE autour de la PAROLE** reprendront le **jeudi, 7 mars à 11h30** au presbytère de Caplan. Nous échangerons sur le texte de l'évangile du 1^{er} dimanche du Carême. MERCI de prendre ce temps sacré pour fraterniser autour d'une bonne soupe et pour partager le pain de la PAROLE. Bienvenue à tous ! (*Chantal Robichaud*)

Si nous nous exerçons à percevoir avec le regard de Jésus, nous réussissons toujours à reconnaître qui a besoin de nous. *Pape François*

VIE PASTORALE DU SECTEUR 'AU COEUR DE LA BAIE'

Célébrations de la semaine
du jeudi 21 février au mercredi 27 février 2019 (année 10 n° 35)

ST-ELZÉAR

SAMEDI 23 FÉVRIER 2019 À 19h00 AU TREMLIN

Aux intentions des paroissiens

Renaud Cyr - Guylaine Bélanger

BONAVENTURE

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 – Adoration Eucharistique silencieuse de 7h00 à 22h00

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 À 11H00

Aux intentions des paroissiens

Martin Lévesque (1^{er} anniversaire) – la famille

Vickie Derry, née Victoire Arsenault (1^{er} anniversaire) – Isabelle et Jovette Arsenault

Florence Cayouette (16^e anniversaire) – Jeanne D'Arc

J. Maurice Arsenault (20^e anniversaire) – Raymonde et les enfants

Léonard Bonenfant – Pierrette

Monique Morin – Yvette Henry

Norma Allard – Ghislain

Yvette Delarosbil – la famille

MERCREDI 27 FÉVRIER 2019 À 09h00

Martha Poirier Rioux – Centre d'Action Bénévole St-Siméon/Port-Daniel

ST-SIMÉON

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 À 09H30

Aux intentions des paroissiens

André Cyr et Suzanne Lapointe - les enfants et petits enfants

Lérida Poirier - sa fille Marcelle

Bellarmin Landry (31^e anniversaire) - Paulette et les enfants

Alain et Rita Poirier - Julie, Donat et les enfants

Parents défunts famille Babin - Joseph et Marceline Cayouette

Ginette Cavanagh - la famille

Paul-Émile Bujold - Germaine et Jean-Eudes Cavanagh

Lisette Bujold - Doris et les filles

Martin Bujold - Rose-Aimé et les enfants

Laurine Henry - Alida Henry

Lampe du sanctuaire aux intentions de Julie, Donat et les enfants

CAPLAN

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 À 09H30

Célébration de la Parole

ST-ALPHONSE

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019 À 11H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Célébration de la Parole

Lampe du sanctuaire aux intentions de Raymond Bujold



À NOS PRIÈRES

- **Micheline Poirier**, épouse de François Garneau de **Caplan**, décédée au CISSS-Hôpital de Maria, le 11 février 2019, à l'âge de 65 ans. Elle était la fille de feu Roger U. et de feu Stella Bourdages de **Caplan**.
- **Jeanne D'Arc Poirier**, épouse de Raymond Ricard de New-Richmond, décédée au CISSS-Hôpital de Maria, le 10 février 2019, à l'âge de 66 ans et 6 mois. Elle était la fille de feu Alcidas Poirier et de Julia Glazer de **Bonaventure** (anc. de **St-Elzéar**).
- **Gilles Boudreau**, époux de feu Rose-Aline Arsenault de St-Jules, décédé au CISSS-Hôpital de Maria, le 5 février 2019, à l'âge de 75 ans et 4 mois. Il était le beau-frère de Yolande de **St-Siméon**, d'Adelbert (Marcelle), Eugène (Hélène), feu Gaston (Laurina), Léonce (Liette) et Lisette (Raynald) de **Caplan**.
- **John Henri Pinette**, décédé à la Maison Victor Gadbois de Longueuil le 19 janvier 2019, à l'âge de 64 ans. Il était l'époux de France Poirier, anciennement de **Bonaventure**.

Aux personnes éprouvées, nos prières vous accompagnent...

GÉNÉROSITÉS DE LA SEMAINE

	Quête	Prions	Lampions	Dîme	Cum.	Objectif
St-Elzéar	56,00\$	2,00\$	---			5 000,00\$
Bonaventure	420,35\$	28,65\$	78,00\$	615,00\$	2 740,00\$	50 000,00\$
St-Siméon	196,25\$	15,35\$	76,50\$			25 000,00\$
Caplan	170,80\$	15,45\$	52,00\$			40 000,00\$
St-Alphonse	128,35\$	12,10\$	54,50\$			

Informations communautaires

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

BONAVENTURE

Tournoi de crible le samedi, 23 février 2019 à 13h00 au Club des 50 ans et plus. Inscription obligatoire avant le 22 février 2019. Nous vous invitons à former votre équipe et contacter Irène Henry qui est responsable de cette activité. Son adresse courriel est zackirene@hotmail.com et son numéro de téléphone (418) 392-0280. Le coût de l'inscription est de 10\$. Bienvenue à tous !

CHEVALIERS DE COLOMB

CAPLAN

Réunion mensuelle le **lundi, 18 février à 19h30** au local habituel.

ST-SIMEON

Réunion mensuelle le **mardi, 19 février à 19h00** au Centre communautaire.

LA MAILLE DE L'AMITIÉ

LA MAILLE DE L'AMITIÉ est un groupe de tricoteuses désireuses d'offrir aux personnes qui suivent des traitements de chimiothérapie à l'hôpital de Maria des bonnets en guise de soutien dans une période où la maladie leur cause bien des soucis. Le personnel en oncologie nous confirme que depuis février 2017, les patients et leurs proches apprécient ce geste de réconfort. Nous souhaitons augmenter le nombre de tricoteuses puisque la demande est de plus en plus présente. C'est un geste de cœur, un peu de bénévolat et de chaleur humaine, qui sèment du bonheur à un moment difficile. Quelques patrons et un prototype du bonnet sont disponibles à la bibliothèque de Paspébiac qui est aussi notre point de chute pour la cueillette. De plus un petit mot d'encouragement, identifié par votre prénom seulement, ajoute une touche de tendresse au geste. Merci pour votre générosité et votre participation. **UNE MAILLE À LA FOIS, ENSEMBLE NOUS ALLONS Y ARRIVER ...** Merci d'utiliser une laine douce ou encore un fil de coton. Pour plus d'informations, communiquer avec Claudette Whittom au (418) 752-3633.

CROIX-ROUGE

Une soirée de cartes au Club Tourbillon au profit de la Croix-Rouge aura lieu à partir de 19h30 le **mercredi, 20 février**. Venez-vous amuser tout en soutenant la mission de la Croix-Rouge. *Claudine Poirier*

MARCHÉ AUX PUCES DE BONAVENTURE

Vente à 50 % de rabais sur toute la marchandise ou sac vert à 5 \$ du **16 février au 2 mars inclusivement**. Bienvenue à tous !



Le **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-ALPHONSE NOUVELLE** est à la recherche de bénévoles pour son **service d'accompagnement-transport médical** dans les municipalités de Saint-Alphonse à Nouvelle. Pour plus d'information, contactez Sylvie Landry au 418 759-3131 poste 1.

RELAIS POUR LA VIE BAIE-DES-CHALEURS 2019

Le comité organisateur vous invite à un souper spaghetti le samedi 23 mars 2019 à 17h30 au Centre Multifonctionnel à Caplan. Apportez vos consommations. Après le souper vous aurez droit à une soirée dansante avec les groupes Garage Band et Michael Ferlatte et ses musiciens. Le coût est de 20.00\$ en pré-vente et 10 \$ pour les 12 ans et moins. Quantité limitée. Billets en vente auprès des membres du comité.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

La Commission scolaire René-Lévesque avise tous les parents de jeunes qui fréquenteront une de ses écoles à compter de septembre 2019 que la période d'inscription **AURA LIEU DU 18 FÉVRIER AU 1er MARS 2019**. Les parents de jeunes qui fréquenteront l'école pour la **PREMIÈRE FOIS** doivent se présenter à l'école qui offre normalement le service dans leur secteur résidentiel, pour faire la demande d'inscription de leur(s) enfant(s). À cette occasion, l'original du certificat de naissance sera exigé ainsi qu'un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse du parent ou des parents.

BONNE SEMAINE À TOUS!